

## Comité de Quartier 7 - Delory-Epi de Soil

### Rencontre du 17 mars 2017

#### Participants

- Représentant de la municipalité : Claudine PIERQUIN, Christian ALBERIC.
- Représentant du Comité de Quartier : Myriam DELMACHE, Alain BEAUCHAMPS, Jean DUMONT.
- 22 habitants hors animation.

#### Accueil.

Deux participants en moins par rapport à la dernière rencontre mais de nouveaux.

#### **Vivons notre commune !**

##### Braderie de Pâques.

Comme l'a indiqué la municipalité elle se déroulera rue Foch, dans un périmètre plus petit et plus sécurisé (voir le document distribué dans les boîtes aux lettres). Les points relevés par les participants sont la « Réservation payante » et l'attente pour l'inscription.

##### Fête des voisins.

Il ne peut y avoir de fête des voisins pour l'ensemble du quartier. **Au vu des participants on compte 9 divisions dans le quartier.** Des actions seront probablement organisées : rue Simons, au Hameau d'Ennequin sur le terrain de boules, rue Saint Marcel, allée des champs. Chacun fera une demande aux services techniques de la ville. Une remarque : peu d'élus se déplacent pour aller voir les gens ce jour.

##### Emplacement des caméras pour une ville plus sûre

Discussion houleuse : combien cela va coûter ? On ne fait que déplacer le problème ! Quelle est l'utilité réelle ? Mais que fait la police ?

Après concertation elles seraient utiles à l'entrée du Parc de Loisir (côté entrée principale), rue Gustave Delory (près de la nouvelle résidence pour les gens qui prennent le sens interdit pour entrer dans la résidence), sur le parking près de la maison de retraite (devenu un repaire de dealers).

##### Déplacements doux : ouverture, éclairage et identification des chemins.

Des questions se posent sur le « propriétaire » des chemins (la ville, la MEL ou autre).

L'éclairage du chemin de la carrière d'Avesnes n'est pas nécessaire : "il est possible de lire son journal entre 15h00 et 9h00 avec les lumières de la nouvelle résidence".

Une indication de ce que l'on peut trouver à l'autre bout du chemin les rendrait plus « passants ».

Des points ont été évoqués par les habitants :

- Prolongement des pistes cyclables sur le boulevard de la République jusqu'au Bon Dieu Noir.
- traçage de places de parking boulevard de la République, côté pair (face au champ) avec retrait des déchets de voirie que sont les blocs de pierre et remplacement par des bacs à fleurs. Le but est de permettre aux usagers du parc de loisirs de se garer en nombre mais d'empêcher les caravanes de se garer.

## De la vie dans notre quartier !

### Election d'une nouvelle suppléante

Malgré l'annonce faite aucune candidate ne se présente, il est alors fait appel à l'assistance : les référents resteront au nombre de trois.

### Devenir de l'ancien stade

L'ensemble des participants est favorable à l'installation d'un espace arboré et de ruches. Ce qui pourrait être ludique.

### Dossiers en cours.

- **LINO** : Les travaux n'ont pas encore commencé côté CHR. Les habitants redemandent une passerelle pour passer au-dessus de la LINO dans le prolongement du chemin de Flesquières et ne veulent pas du contournement présenté par M. ALBERIC. On se rend bien compte que le contournement proposé coûterait beaucoup moins cher.  
Il est dommage qu'en France on soit capable de réaliser des crapauducs pour les grenouilles (en voie de disparition) mais pas de passerelles pour les humains. **Il est vrai que l'être humain n'est pas encore en voie de disparition.**  
Le projet de parking au bout du chemin de Flesquières en bordure de la LINO est abandonné. On attend avec impatience l'intervention de la MEL si possible sur le terrain.
- **Gens du Voyage** : pas d'avancée sur le dossier. La municipalité a fait des propositions.
- **Stationnements** : beaucoup de gens se garent sans penser aux conséquences. Les éboueurs ne peuvent pas ramasser les poubelles dans certains coins du fait qu'ils ne peuvent passer. (rue du Hameau d'Ennequin avec les gens de la rue Gustave Delory, Allée des champs...).
- **Stationnements** : pas d'avancée pour l'avenue Saint Marcel, il faut attendre la fin des travaux. Les véhicules utilitaires ne seront plus présents. Une proposition est faite pour le boulevard de la République.
- **Internet** : l'article de la Voix du Nord du 17 janvier 2017 de l'édition de Loos - Les Weppes intitulé « En 2017, on pourra enfin surfer à grande vitesse dans les Weppes » indique les avancées.
- **Incivilités**
  - Le radar pédagogique rue Guy MOQUET, ne semble plus faire son effet. Il sert plus à mesurer la vitesse à laquelle on passe qu'à ralentir les automobilistes. Il faudrait envisager évoluer vers un moyen plus dissuasif.
  - Mariages bruyants sans respect du code de la route : des actions ont été engagées par la municipalité envers les contrevenants et une charte de bonne conduite lors d'un mariage a déjà été éditée. Mais souvent les mariages n'ont pas lieu à Loos.
  - avec le beau temps les quads sont revenus dans les carrières ! ils viennent approvisionner les Oliveaux. De nombreux points de « drogue » sont identifiés : entrée du parc de loisirs, chemin des postes, parking de la maison de retraite de la Marlière. La police ne peut intervenir s'il n'y a pas vol ou dégradation. De plus elle empiéterait sur le domaine de la BAC.
  - parc de loisirs :
    - des jeunes en moto circulent sans casque dans le parc, souvent à grande vitesse. Ils sont dangereux pour les jeunes enfants.
    - des adolescents squattent les jeux sans respect pour les adultes et au détriment des petits.
    - des usagers ont constaté que les horaires d'ouverture et de fermeture n'étaient pas forcément respectés et que des gens avaient été enfermés dans le parc.

Il est dommage que le gardien n'ait pas été remplacé et que l'activité ait été donnée à une société extérieure.

- Une pétition circule et à déjà enregistré plus de 80 signatures pour garder la porte rue de la Basse Marlière. Celle-ci est utilisée par beaucoup de gens du quartier. Aucun en faveur de la fermeture n'est présent.
- Entrée et sortie de la nouvelle résidence rue Delory. Les gens qui sortent se croient prioritaire et ne respectent pas les véhicules engagés dans la rue, ni les piétons qui circulent sur le trottoir. De même des résidents arrivant de la rue Ambroise Paré prennent le sens interdit pour entrer dans le parking, obligeant les automobilistes à stopper. D'où la demande de caméra et la signalisation par un stop au sol.
- **Autre évocation**
  - o Courrier en mairie sans réponse depuis 8 mois d'un habitant de la rue Paul Doumer.